



Saint-Pierre-du-Mont, le 26 juin 2020

La proviseure,

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Année scolaire 2020 - 2021

Madame, Monsieur,

Vous allez procéder à l'inscription de votre enfant en classe de CAP 1^{ère} année à partir du 30 Juin 2020. Vous voudrez bien compléter le dossier joint, accompagné des pièces suivantes :

(cocher les cases concernées)

- Copie du livret de famille,
- Copie de la carte d'identité de l'élève,
- Copie de l'attestation de recensement ou certificat de participation à la Journée d'Appel à la Défense
- Pour les couples séparés : extrait du jugement,
- Carnet de santé,
- Carte de mutuelle en cours de validité,
- 2 photos d'identité récentes (avec nom et prénom au dos),
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal,
- Copie de l'attestation d'assurance scolaire ou de responsabilité civile,
- Dernier avis d'imposition sur les revenus,
- Dernier avis des droits délivrés par la CAF,
- si bénéficiaire : notification d'octroi de bourse nationale du second degré,
- si bénéficiaire : attestation d'attribution de l'Allocation de Rentrée Scolaire (à demander auprès de votre caisse d'allocations familiales).
- 4 timbres tarif lettre verte

que vous ramènerez au secrétariat de l'établissement **le jour et l'heure de votre rendez-vous**.

Vous pourrez compléter les documents nécessaires à son inscription sur place avec l'aide du Secrétariat.

Par ailleurs, sur le site de l'EREA www.leabremontier.fr, vous trouverez l'ensemble des fournitures scolaires et des équipements professionnels à acheter.

Pour les sections ci-dessous, on vous demandera lors du rendez-vous :

	Taille vêtements	Pointure	Taille gants
MAH / JP / MMEV	X	X	
MAC		X	X
PAR			X

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

POUR INFO :

Rentrée des classes de CAP 1 : Mardi 1er septembre 2020 à 9 h

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60





Saint-Pierre-du-Mont, le 22 juin 2020

La Provisoire

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Année scolaire 2020 - 2021

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 est fixée :

- pour les élèves de **1^{ère} année de CAP** au **Mardi 1er septembre 2020 à 9 h**

La première matinée comprendra :

- une réunion d'information sur l'organisation des enseignements qui sera animée par les professeurs,
- les modalités de préparation au diplôme et en particulier les périodes de stages,
- une prise de contact avec le C.P.E et l'installation dans les internats, des rencontres, si nécessaire, avec les différents services : infirmerie, assistante sociale, secrétariat....

La présence des parents ou du responsable de l'élève est indispensable et vous permettra de rencontrer l'équipe pédagogique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

S. VERNAY

Identité de l'élève

Nom et prénoms : _____

Né(e) le : _____ à _____ département : _____

Nationalité : _____ ☎ portable élève : _____

Scolarité de l'année 2020/2021

Classe : _____ Atelier : _____

Régime : externe demi-pensionnaire interne

Restauration : _____ Transport (O ou N) : _____

	Midi	Soir		Midi	Soir
Lundi			Jeudi		
Mardi			Vendredi		
Mercredi			Samedi		

Scolarité de l'année précédente 2018/2019 2019/2020

Établissement : _____

Commune : _____ Classe : _____

Diplôme(s) obtenus : CFG DNB ASSR2 Autres : _____Votre enfant a-t-il bénéficié d'aménagements d'exams ? oui nonVotre enfant a-t-il fait l'objet d'une décision de reconnaissance en MDPH ? oui non

Département : _____

Si oui, nom de l'enseignant référent : _____

Responsable légal 1

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Adresse Mail (indispensable) : _____ @ _____

Situation emploi : Sans activité Emploi Chômage Retraité : (domaine) _____

Profession : _____

Lien avec l'élève : père-mère père mère ASE tuteur autre membre de la famille financier

Nombre d'enfants à charge : _____ Nombre d'enfants scolarisés en collège et/ou lycée : _____

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées ? oui nonAutorisez-vous l'envoi de SMS par l'établissement ? oui non**Responsable légal 2**

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Adresse Mail (indispensable) : _____ @ _____

Situation emploi : Sans activité Emploi Chômage Retraité : (domaine) _____

Profession : _____

Lien avec l'élève : père-mère père mère DDAS tuteur autre membre de la famille financier

Nombre d'enfants à charge : _____ Nombre d'enfants scolarisés en collège et/ou lycée : _____

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ? oui nonAutorisez-vous l'envoi de SMS par l'établissement ? oui non

Responsable financier (à préciser)

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tél : _____

Conseil général (ASE) Famille d'accueil IME Foyer Autres : _____

Accompagnement socio-éducatif (éducateur, AEMO, Assistante sociale, SESSAD, SESIPS, ...): _____

Tél. : _____

Autre responsable ou personne à contacter

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tél : _____

N.B. : Tout changement en cours d'année (adresse, téléphone, situation familiale...), doit être IMPERATIVEMENT signalé au secrétariat.

Signature(s) du(es) Responsable(s) légal(aux) :



Saint-Pierre-du-Mont, le 22 juin 2020

La proviseure,

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Année scolaire 2020-2021

SORTIES LIBRES DU MERCREDI

L'élève interne dont le responsable légal aura donné l'autorisation peut quitter l'établissement le **mercredi de 15 h 30 à 18 h 40** (en fonction de l'emploi du temps).

Une assurance en responsabilité civile est vivement recommandée. Durant cette sortie, **l'élève n'est plus sous la responsabilité et l'autorité de l'établissement** qui dégage toute implication en cas d'accident ou d'incident survenant à l'élève ou provoqué par lui.

La sortie libre peut, à tout moment, être suspendue temporairement ou définitivement par le service vie scolaire au regard du règlement intérieur.

Tout élève, à sa majorité, aura la possibilité de signer lui-même cette autorisation.

S. VERNAY

✂

Je, soussigné(e), NOMPrénom

responsable légal de l'élève

l'autorise

ne l'autorise pas

à quitter l'établissement le mercredi de 15 h 30 à 18 h 40, seul, dans les conditions déterminées par le règlement intérieur.

A, le/...../ 2020

Signature



Saint-Pierre-du-Mont, le 22 juin 2020

La proviseure,

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Année scolaire 2020-2021

FICHE DE TRANSPORTS

Objet : horaires d'ouverture de l'établissement (du lundi 7 h 45 au vendredi 17 h 30)

Madame, Monsieur,

Il appartient aux familles de s'informer auprès des différentes compagnies de transports (bus et train) des horaires et des possibilités :

- d'arrivée :
 - le lundi matin pour le premier cours qui commencera à 8 h 00.
- de départ :
 - le vendredi après le dernier cours, en règle générale 16 h 00.

Vous voudrez bien renseigner le document ci-dessous pour nous informer des horaires d'arrivée et de départ de votre enfant.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

S. VERNAY

✂-----

Je, soussigné(e), NOM Prénom

responsable légal de l'élève
déclare

- **qu'il arrivera dans l'établissement**

- le lundi matin
 - en véhicule personnel
 - en train → arrivée en gare àh.....
 - en bus → arrivée à h.....

- **qu'il quittera l'établissement le vendredi après le dernier cours**

Il partira :

- en véhicule personnel
- en train ou bus
- autre (dans le cas d'un covoiturage merci d'indiquer le nom de la personne responsable) :
.....

A, le/...../ 2020

Signature :



Saint-Pierre-du-Mont, le 22 juin 2020

La proviseure,

A l'attention des parents d'élèves et des élèves majeurs

Année scolaire 2020-2021

Objet : droit à l'image

Madame, Monsieur,

Au cours des diverses activités au LEA (atelier cinéma, sorties pédagogiques...), les élèves sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés de façon collective et/ou individuelle. Ces documents, à caractère strictement pédagogique ou administratif, pourront être diffusés sous le contrôle des professeurs et de l'administration.

Vous voudrez bien compléter le document ci-dessous pour permettre la diffusion éventuelle de photos et/ou de films de votre enfant (ou de vous-même pour les élèves majeurs).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

S. VERNAY



Je, soussigné(e), NOM Prénom

- responsable légal de l'élève
- élève majeur

Certifie avoir pris connaissance de la note m'informant de l'éventuelle diffusion d'images, à caractère strictement pédagogique ou administratif et

autorise cette diffusion.

refuse cette diffusion.

Pour l'ensemble des manifestations, sorties et activités organisées au sein ou à l'extérieur de l'établissement.

A, le

Signature du Responsable légal ou de l'élève majeur :

Saint-Pierre-du-Mont, le 22 juin 2020



Rentrée scolaire 2020 - 2021

Objet : service de santé

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans l'établissement pour la prochaine rentrée scolaire.

Je vous demande de bien vouloir remplir :

- la fiche d'urgence,
- la note confidentielle de renseignements.
- mise en place d'un P.A.I pour la prise de médicaments régulière

Ces informations, concernant la santé de votre enfant, permettront une meilleure prise en charge de l'élève et des soins de qualité.

Je vous remercie de prendre rendez-vous avec Madame Laigre pour établir un P.A.I pour la prise régulière de médicaments.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'infirmière,

V. LAIGRE

P.S. : Pour le jour de la rentrée scolaire, veuillez apporter le carnet de santé et/ou le carnet de vaccinations de votre enfant.

Profitez des vacances pour mettre à jour les vaccins et faire effectuer un mono test par votre médecin.



FICHE D'URGENCE *

Année scolaire 2020 - 2021

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Classe :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....
.....

NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST CONSEILLE QUE VOTRE ENFANT SOIT EN POSSESSION DE SA PROPRE CARTE VITALE.

MERCI DE FOURNIR UNE PHOTOCOPIE DE LA CARTE DE MUTUELLE EN COURS DE VALIDITE.

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :
Numéro de téléphone du domicile et/ou portable :

Numéro du père :

Numéro de la mère :

Numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté vers la structure la plus proche et la mieux adaptée suivant la décision et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU, en respectant dans la mesure du possible, le libre choix des parents.
Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

.....
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :

.....
.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....
.....

Date :/...../ 2020

Signature des parents ou des représentants légaux

***DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.
(Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmier(ère) de l'Éducation nationale**



DOCUMENT A FAIRE REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT DÈS LA RENTRÉE

Année scolaire 2020 - 2021

Nom, Prénom (de l'élève) :
Né (e) le :/...../..... **à :**

La délivrance de médicaments par l'infirmière est soumise à une prescription médicale. Ainsi, pourriez-vous remplir cette fiche afin de me permettre de donner les médicaments adaptés aux symptômes suivants :

<u>SYMPTOMES</u>	<u>MOLECULES</u>	<u>OUI / NON</u>	<u>POSOLOGIE</u>
<ul style="list-style-type: none">• Douleur abdominale Dysménorrhée	Phloroglucinol	OUI / NON OUI / NON	
<ul style="list-style-type: none">• Céphalée Migraine Douleur dentaire	Paracétamol	OUI / NON OUI / NON OUI / NON	
<ul style="list-style-type: none">• Diarrhée	Smecta	OUI / NON	
<ul style="list-style-type: none">• Maux de gorge	Strepsils	OUI / NON	
<ul style="list-style-type: none">• Etat anxieux	Euphytose	OUI / NON	

Signature et cachet du médecin :

Ces produits seront alors délivrés après examen de l'élève par l'infirmière, conformément à la circulaire du 29 juillet 2004.

Je vous remercie de votre collaboration, cordialement.

Véronique LAIGRE,

L'infirmière de l'établissement.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Saint-Pierre-du-Mont, le 22 juin 2020

Le Chef d'établissement,

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

U.N.S.S. - Année Scolaire 2020 - 2021

Madame, Monsieur,

Le mercredi après-midi entre 13 h 00 et 15 h 30, les élèves participent à des activités éducatives à caractère sportif.

Il existe également l'Association Sportive adhérente à l'U.N.S.S. à laquelle l'élève peut adhérer en s'acquittant d'une cotisation.

Cette association sportive achète le matériel sportif, paie les déplacements pour tous les élèves adhérents.

Pour participer aux journées d'animation (escalade, canoë, tennis, badminton, etc.) et aux compétitions organisées par l'U.N.S.S. (football, basket, etc.) la licence est obligatoire.

Pour alléger la charge des familles, l'association sportive « Nicolas Brémontier » propose une cotisation globale qui permet d'obtenir un tarif préférentiel pour l'achat des licences et du petit matériel (ainsi que des réductions dans les magasins de sport).

Cette cotisation est fixée à **12.00 €**, payable avant la fin du 1^{er} trimestre (chèque à l'ordre de l'Association Sportive du LEA Nicolas Brémontier). Elle comprend la licence et son assurance.

Il vous appartient de faire remplir le certificat médical par votre médecin et de compléter l'autorisation parentale du document joint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Chef d'établissement
S. VERNAY

Année scolaire 2020 - 2021

Le mercredi après-midi est réservé aux activités sportives. Celles-ci peuvent avoir un caractère facultatif après accord du chef d'établissement. L'établissement propose un choix de sports et d'activités très variés et adaptés aux élèves sportifs et moins sportifs.

Pour les sports collectifs, seuls les élèves volontaires participeront à des compétitions. Par contre, nous essayons d'engager un maximum d'élèves lors des épreuves de cross.

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Je, soussigné(e) Docteur en médecine

certifie avoir examiné l'élève :

né(e) le/...../.....

et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe cliniquement apparent contre-indiquant la pratique de sport particulier en compétition.

et avoir constaté des signes cliniques contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition :

Fait à, le

Cachet et signature du médecin

✂

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e), NOM Prénom

responsable légal de l'élève

l'autorise

ne l'autorise pas

à participer aux activités de l'Association Sportive du LEA Nicolas Brémontier

A, le

Signature



TROUSSEAU INTERNAT

Année scolaire 2020 - 2021

Chaque semaine, veillez à ce que votre enfant ait suffisamment de vêtements pour se changer, en fonction du temps et pour avoir **une tenue correcte et propre par jour**.

A titre indicatif, vous trouverez, ci-dessous, la liste de ce qui lui sera nécessaire pour l'année :

- 2 cadenas (taille 4 cm environ) à code
 - 1 sac de voyage,
 - nécessaire de toilette : dentifrice, brosse à dents, gel douche, shampoing, brosse à cheveux ou peigne, déodorant, crème solaire, mouchoirs en papier, protections féminines démaquillant et cotons pour les filles
 - serviettes de toilette,
 - obligatoire pour la literie :
 - 2 draps housse 80x190,
 - 1 **couette** + 2 housses,
 - 1 oreiller + 2 taies,
- } Marqués au nom de l'élève

***L'entretien de la literie est à la charge de la famille.
Les parures de draps seront lavées par vos soins tous les 15 jours.***

- 1 paire de chaussons
- Pâte à fixe blanche

INFORMATION RELATIVE A LA PROTECTION DES MINEURS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Courrier à remettre aux représentants légaux des élèves mineurs dans le dossier d'inscription

Madame, Monsieur

Pour les besoins liés à sa formation professionnelle, votre (fils)(fille), devra être affecté(e) à certains travaux réglementés par le code du travail. Etant mineur, l'établissement doit demander une dérogation pour y être autorisé, à l'inspection du travail.

Dans le cadre de cette procédure, votre (fils)(fille) bénéficie d'une surveillance médicale renforcée et annuelle. Il (elle) sera convoqué(e), dans le courant du premier trimestre, à passer **une visite médicale d'aptitude**, auprès du médecin scolaire de l'établissement, seul professionnel de santé habilité.

Conformément au code du travail, l'avis médical d'aptitude rendu à l'issue de cette visite est indispensable pour autoriser l'élève mineur à travailler en atelier dans l'établissement ainsi que pour les périodes de formation en milieu professionnel.

Si nous sommes amenés à constater l'absence sans motif valable (hospitalisation, évènement familial grave,...) de votre enfant à la convocation de votre visite médicale, aucun avis médical ne pourra être fourni et le travail en atelier lui sera interdit.

La famille sera alors convoquée par le chef d'établissement et recevra l'injonction de prendre rendez-vous au centre médico-scolaire le plus proche afin de se mettre en règle.

En l'absence de visite médicale, le travail en atelier sera interdit et l'élève ne pourra donc plus suivre sa formation.

Je, soussigné, Père / Mère de l'élève

inscrit en classe de

déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Date :/...../ 2020

Signature:



Note aux familles Année scolaire 2020/2021

Internat et Demi-pension :

Le montant de l'hébergement ou de la demi-pension pour la période de septembre à décembre 2020 s'élève à

- 427,14 € pour les élèves internes
- 161,16 € pour les élèves demi-pensionnaire

Les tarifs pour l'année 2021 seront connus en décembre 2020.

Le paiement par virement bancaire sera à privilégier (RIB inscrit sur la facture). Toute demande d'échelonnement de paiement ne pourra être accordée que par l'agent comptable via le document joint.

Les changements de régime ne seront autorisés qu'en fin de trimestre (sauf cas exceptionnel qui sera étudié par le chef d'établissement).

La bourse départementale :

La bourse est soumise au quotient familial et concerne les élèves internes et demi-pensionnaires dont le domicile familial se situe dans les Landes. L'imprimé est à retirer au bureau gestion au cours du 1^{er} trimestre.

Les fonds sociaux :

Les familles rencontrant des difficultés financières pour payer la demi-pension ou l'internat sont invitées à rencontrer l'assistante sociale qui leur transmettra un dossier de fonds social (ou téléphoner au 05 58 85 76 76 si vous ne pouvez pas vous déplacer). Il est impératif de remplir un dossier pour que la demande soit étudiée.

Dégradation :

Toute dégradation (casses, détérioration de matériels, etc.) sera facturée à la famille de la personne concernée. Il vous appartient, à votre discrétion de faire appel à votre assurance. Un livre emprunté au CDI qui ne serait pas rendu par l'élève sera facturé à la famille de l'élève au prix d'achat de l'ouvrage.

Stage en entreprise :

Les élèves n'étant pas hébergés au LEA Nicolas Brémontier durant leur période de stage bénéficieront d'une remise d'ordre sur les frais d'internat ou de demi-pension. Les repas pris dans les entreprises, les collectivités, les EHPAD, les crèches, les écoles, les lycées, etc. seront à la charge des familles et réglés directement par vos soins.



Agent comptable du Lycée Charles DESPIAU

Etablissement: LEA Nicolas Brémontier

ECHEANCIER DE REGLEMENT

Document à retourner au LEA Nicolas Brémontier

Je soussigné, (nom, prénom).....
(Adresse).....

.....
représentant légal de l'élève en classe de
.....

reconnait devoir au LEA / EREA Nicolas Brémontier la somme de : €

pour les frais d'hébergement de mon enfant au titre du(des)
..... trimestre(s) de l'année scolaire 2020/2021.

Je m'engage à régler ce montant selon l'échéancier suivant :

-/...../..... ▶ €
-/...../..... ▶ €
-/...../..... ▶ €
-/...../..... ▶ €

Fait à....., le.....

Mention manuscrite à inscrire par le débiteur : « Lu et approuvé et acceptation du présent échéancier »

Le demandeur,

Acceptation de l'échéancier
L'agent comptable, et par
autorisation le régisseur

Acceptation transmise au débiteur le :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Direction de l'Education



Nicolas Brémontier

TARIFS SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT 2020

LYCEE : LEA NICOLAS BREMONTIER

Ville : SAINT PIERRE DU MONT

Dpt : 40

PRESTATIONS ELEVES 2° CYCLE	ANNEE 2020	TARIFS 2019
	TARIFS FIXES PAR LE CONSEIL REGIONAL	
A - DEMI-PENSION		
. Forfait 5j/semaine	392,00 €	392,00 €
Tarif élève OCCASIONNEL	3,80 €	3,80 €
B - INTERNAT		
. Post bac (EREA)	1 039,00 €	1 039,00 €
Tarif autre éts (hébergement occasionnel) :		
Nuit (tarif voté par le CA)	8,00 €	8,00 €
Repas	3,80 €	3,80 €
Petit déjeuner	1,55 €	1,55 €

PRESTATIONS COMMENSAUX		
A - RESTAURATION et HEBERGEMENT		
Personnel cat C, personnel ATT du CRA	2,81 €	2,81 €
. indice < 465 y compris éduc, de service	4,55 €	4,55 €
. indice > 465	5,31 €	5,31 €
. Apprentis des CFA d'un EPLE ou EPLEFPA	2,81 €	2,81 €
. Jeunes de - de 21 ans et stagiaires Formation continue	4,35 €	4,35 €
. hôtes de passage	8,24 €	8,24 €
. Personnels régionaux de passage (Hors ATTEE)	7,63 €	7,63 €
. Petit déjeuner élève ou adulte	1,55 €	1,55 €